

Régler un achat sur Internet via Western Union ? Refusez !

BRUXELLES, 17/04/2007.- « Un inconnu vous demande de régler un achat sur Internet avec le service Western Union ? Refusez ! » C'est le slogan d'une campagne de prévention lancée aujourd'hui par la Police Fédérale et Western Union.

Le nombre d'escroqueries et d'arnaques via Internet enregistrés par les services de police est en plein boom : les faits constatés ont augmenté de 70% entre 2005 et 2006.

Ces victimes d'escroqueries via Internet perdent parfois toutes leurs économies en pensant faire la bonne affaire sur Internet... Récupérer l'argent qu'elles ont envoyé au "vendeur" est très difficile, voire impossible. C'est pourquoi la Police Fédérale et Western Union, en collaboration avec d'autres partenaires du secteur privé, ont démarré une campagne de prévention. Les affiches et feuillets d'information réalisés dans le cadre de cette campagne ont été présentés aujourd'hui à la presse.

Augmentation de 70%

Les faits d'escroqueries et de fraudes via Internet ne cessent d'augmenter. En 2006, les services de police ont constaté 27.232 faits d'escroqueries et fraudes via Internet (comme le phishing et l'escroquerie nigériane par exemple) contre 16.186 en 2005. Soit une augmentation de presque 70% ! En 2004, 10.808 faits avaient été enregistrés.

Cette augmentation s'est également manifestée dès le lancement de www.ecops.be le 23 janvier dernier. Entre fin janvier et fin mars, 2.461 signalements de cyber-infractions y ont été enregistrés. Parmi ceux-ci, on retrouve 1.306 signalements d'escroqueries et de fraudes sur Internet, soit plus de la moitié des faits signalés via ce site.

Campagne de prévention

Une de ces escroqueries touche l'achat et la vente de biens sur Internet et fait appel à la société de transfert d'argent Western Union¹. Il est demandé de régler un achat ou de rembourser un soi-disant « trop perçu » via Western Union.

A l'initiative du Regional Computer Crime Unit (RCCU) de Tournai appuyé par le Federal Computer Crime Unit (FCCU) de la Police Fédérale ainsi que de divers partenaires du secteur privé dont Western Union même, une campagne de prévention pour lutter contre ce type d'escroquerie en particulier a été mise en place.

Le but de la campagne : mettre l'internaute en garde contre les escroqueries via Internet et plus particulièrement celles dans lesquelles il est demandé d'effectuer un paiement à un inconnu via les services de Western Union.

Dès que la victime a payé, les chances d'identifier le ou les auteurs et de récupérer les fonds sont quasi nulles. Les auteurs de ces escroqueries prennent la précaution d'utiliser un nom d'emprunt et d'impliquer plusieurs pays de législations différentes. Ils feront ainsi usage d'un service de mail basé dans un pays A, se connecteront à partir d'un pays B, l'opérateur

¹ Pour plus d'informations au sujet de Western Union et des exemples d'escroqueries, voir le texte 113a-2007 en annexe « Escroquerie Internet via Western Union, l'histoire d'un perroquet au Bénin... »

sera basé dans un pays C et l'argent sera retiré dans un pays D qui n'exige pas la présentation d'une pièce d'identité.

Conseils

1. Méfiez-vous des très bonnes affaires et de l'argent facile
2. Soyez doublement prudent quand le vendeur ou l'acheteur d'un bien sur Internet se trouve à l'étranger
3. Refusez d'utiliser les services de Western Union pour effectuer un paiement à quelqu'un que vous ne connaissez pas
4. Si vous souhaitez signaler un fait qui semble être une escroquerie ou fraude via Internet, vous pouvez le faire via www.ecops.be
5. Si vous êtes malgré tout victime d'une escroquerie ou d'une fraude sur Internet, allez déposer plainte à la police.

Els Cleemput
Porte-parole